



Avis aux termes de l'article 12

Renseignements supplémentaires requis après la mise en marché

Nom du produit : Liquibrom 4000T
N° d'homologation : 33408
N° de la demande : 2017-4257
N° de l'ARLA : 2955700

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période de validité de l'homologation prenant fin le 31 décembre 2024, et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire au plus tard le 30 juin 2020 accompagnés des CODO précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas considérés.

PARTIE 2 RENSEIGNEMENTS EXIGÉS SUR LES CARACTÉRISTIQUES CHIMIQUES DU PRINCIPE ACTIF DE QUALITÉ TECHNIQUE (PAQT) OU DE PRODUITS DU SYSTÈME INTÉGRÉ

CODO : 2.13.3
Titre : Données sur les lots à l'échelle commerciale

**Exigences après
la mise en marché :** Étant donné que ce produit de qualité technique n'est fabriqué qu'à l'échelle pilote avant l'homologation, des données sur cinq lots représentant la production à l'échelle commerciale seront requises à titre d'information après la mise en marché à la suite de l'homologation.

Remarque : Au moins 98 % du PAQT doivent être pris en compte dans les données à l'échelle commerciale.